

Paris, le 25 avril 2025

AVIS INTERNET

OSTRUM SRI MONEY DE DROIT FRANÇAIS

(Part I-C : FR0007075122 / Part I-D : FR0010894964* / Part R : FR0011563535 /

Part RE : FR0013298965* / Part T : FR0013299245* / Part N : FR001400FJ16* /

Part I 1 : FR0013358934* / Part R 1 : FR0013358942*)

** Cette classe ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Nous vous informons des modifications suivantes pour suivre les orientations de l'ESMA sur les dénominations des fonds ESG :

1. Application de politiques d'exclusions et sectorielles

Outre les politiques d'exclusions mises en place par Ostrum Asset Management et celles du label ISR seront également appliquées les exclusions portant sur les émetteurs mentionnés à l'Article 12(1)(a) à (g) de la réglementation CDR (EU) 2020/1818, c'est-à-dire l'article définissant les exclusions applicables aux Paris-Aligned Benchmarks.

2. Part des investissements alignés sur les caractéristiques E/S

La part des investissements alignés sur les caractéristiques E/S sera d'au moins 80% au lieu de 70%.

3. Libellé de l'indicateur corruption

Le libellé de l'indicateur « lutte anti-corruption » présent au sein du prospectus et de l'annexe SFDR sera mis à jour de la façon suivante : « absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

Ces modifications entreront en vigueur le 30 avril 2025.





Les documents d'information clé (DIC) et le prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
e-mail : clientservicingAM@natixis.com

Le prospectus mis à jour en anglais, les documents d'information clé en français et en néerlandais, les articles en anglais ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social et de CACEIS Bank, Belgium Branch, avenue du port 86C b320, B-1000 Bruxelles.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo.

